

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 10 mars 1899](#)

Marie Moret à Henri Buridant, 10 mars 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[10 mars 1899](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famillistère

Description

RésuméMarie Moret rend compte à Henri Buridant de sa correspondance avec Émile Venet-Baudeville au sujet des travaux d'entretien de sa propriété de Lesquielles réalisés par monsieur Tettier ou à confier à ce dernier.

Mots-clés

[Jardins](#)

Personnes citées

- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)
- [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (231r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Vinces 10 mars 99

231

Mon cher Buridan

Je vous confirme ma lettre d'hier. J'ai reçu celle que j'attendais de M. Venet, de Longjumeau.

Il me dit que l'élagage des haies est achevé, m'envoie le mémoire de M. Lottier, et me dit que M. Lottier ne peut apprécier à l'avance le prix des travaux à faire (écrits dans ma lettre du 7 février à vous adressée) et ne peut les faire qu'à l'heure.

Je lui écris par ce courrier, lui envoie le soldé de la petite note de M. Lottier, en lui faisant observer qu'il ne m'a pas dit si les trois haies avaient été touchées et les deux autres attachées, comme il était convenu. Pour les travaux à faire, je lui dis d'insister pour obtenir que M. Lottier examine à nouveau si il peut les proposer à forfait et si Lottier ne peut pas fixer le prix, de les lui faire faire à l'heure, et je lui recommande de donner à Lottier la note des travaux à discuter afin que rien ne soit oublié.

Je suis sûr ces choses simplement pour vous tenir au courant, en cas de besoin.
Mon cher Buridan,

A vous et aux personnes intéressées,
nos meilleures amitiés

M. Gadin